

AVIS À LA POPULATION

La séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, se tient devant public. L'enregistrement audiovisuel de la séance est disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue de la séance.

Si vous désirez vous adresser au conseil, vous pouvez le faire par courriel greffe@hautegaspesie.com ou lors de la période de questions de la séance.



Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés

Mercredi 9 octobre 2024, 19 h 15, salle de conférences du centre administratif MRC 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts

Projet d'ordre du jour

N°	Sujet (TNO)	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum et ouverture de la séance		x		Heure :	
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 octobre 2024			x		
3	Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2024			x		
4	ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
4.1	Approbation du rapport des impayés et déboursés directs du 1 ^{er} au 30 septembre 2024			x		
4.2	Dépôt des états comparatifs		x			
4.3	Approbation du calendrier des séances ordinaires 2025 du conseil			x		
4.4	Attribution du contrat de déneigement pour une portion de route Saint-Joseph-des-Monts, à Richard Cloutier paysagiste			x		
4.5	Attribution du contrat pour la réalisation de travaux sur la route Saint-Joseph-des-Monts, TECQ 2019-2024, à Les Entreprises Mont-Sterling inc.			x	Information sur place	
5	AFFAIRES DIVERSES					
5.1						
5.2						
5.3						
6	Période de questions	x			Heure :	
7	Clôture de la séance			x	Heure :	